

ETS NORA

Location Vente et toutes Réparations
sur Machines à Projeter l'Enduit
Fournitures façadiers
Réparations automobiles

TARIF LOCATION

LOCATION D'UNE MACHINE A CHAPE LIQUIDE d'une valeur de 18 294 Euros HT:

- | | |
|-------------------------------|--|
| ✓ Une journée | 236 Euros HT par jour Assurance comprise |
| ✓ De 2 à 29 jours Consécutifs | 165 Euros HT par jour Assurance comprise |
| ✓ + de 30 jours Consécutifs | 134 Euros HT par jour Assurance comprise |

*Ce tarif comprend la location de la machine équipée de ses tuyaux ; la graisse, la balle de nettoyage et toutes autres fournitures consommables restent à la charge du locataire
(Prix HT = * Balle : 4.75 Euros * Cartouche de graisse : 2.80 Euros...).*

CAUTION :

Prise de caution par chèques pour deux montants :

- * 1 145 Euros (en cas de non paiement de la location)
- * 7 625 Euros (en cas de non restitution du matériel)

CONDITIONS DE PAIEMENT : COMPTANT, AU RETOUR DE LA MACHINE

DOCUMENTS A PRESENTER :

2 chèques, Extrait KBIS, Permis de conduire.

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION ET DE VENTE DE MATERIEL - ETAT DU MATERIEL : Le client reconnaît avoir reçu le matériel faisant l'objet du contrat de location dépourvu de tout vice et en parfait état d'entretien et de marche. Toutefois, si ce matériel tombait en panne et que la remise en état exige un délai plus long que celui qui a été convenu, la location sera purement et simplement résiliée le jour de la panne sans que cela puisse donner lieu à une quelconque indemnité ou à des dommages et intérêts pour le client. La prise de possession du matériel et la signature par le client du document décrivant ce matériel valent acceptation pure et simple des présentes conditions générales.

LIEU D'UTILISATION : Le client devra faire connaître à la commande le lieu d'utilisation ou de stockage du matériel, et par la suite tous changements de cette localisation qui pourraient intervenir pendant la location.

DUREE DE MISE A DISPOSITION : La mise à disposition prend effet le jour de la sortie du matériel des locaux des ETS NORA et se termine le jour de son retour en ce même lieu. Le jour de sortie et de retour du matériel est compté comme temps de mise à disposition.

CONDITIONS D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN : Le matériel est utilisé par le client sous sa seule responsabilité. Les ETS NORA ne peuvent en aucun cas être tenus pour responsables des accidents ou dégâts occasionnés par le matériel. Leur responsabilité contractuelle est limitée au remplacement des pièces défectueuse par usure normale. Pendant toute la durée de la location, le client s'interdit de céder, donner en gage, en sous-location ou d'aliéner du matériel sans accord écrit préalable de la société. Le client s'engage à : * Maintenir à ses frais le matériel en bon état de fonctionnement et d'entretien en le confiant pour ce faire exclusivement aux ETS NORA, * Avertir la société de toutes les avaries et la consulter avant d'entreprendre ou faire entreprendre toute réparation, * Prendre toute dispositions pour que les conditions légales et réglementaires de sécurité applicable soient respectées.

SECURITE : Le matériel loué ou vendu au client est soumis à sa seule responsabilité. Le client est tenu de respecter toutes les mesures de sécurité liées à son utilisation ou son stockage.

RETOUR DU MATERIEL : Le matériel fait l'objet d'un constat général lors de la réception. Toute disparition de matériel ou toute détérioration autre que celle due à une usure normale sera constatée et les frais de remplacement ou de remise en état ou de nettoyage du matériel feront l'objet d'une facturation que le client s'oblige à régler aux conditions habituelles du marché au jour de l'intervention et sur la base des présentes conditions générales.

Par le contrat de location, le locataire s'engage à garder la machine dans un endroit sécurisé, et à entretenir la machine conformément aux explications qui lui ont été fournies, et ce durant toute la période de location. De même, le locataire certifie que la personne qui utilisera le matériel connaît et maîtrise le fonctionnement de ce dernier. Nous signalons que tous vols, modifications, pièces manquantes ou abimées suite à une mauvaise utilisation du matériel, seront à la charge du locataire. En fin de location, le locataire s'engage à remettre aux Ets NORA, le matériel PROPRE et en ETAT DE MARCHE.